

Ecole de journalisme de Genève
Règlement général :
Notes, validations de séminaire, absences et rattrapages

Règlement de l'Ecole en matière d'absences

- Séminaires de 15 semaines :
 - 2 absences non excusées entraînent l'invalidation définitive du séminaire.
 - 2 absences excusées (Certificat médical et/ou justificatif valable) et 1 absence non excusée, **soit 3 absences au total** entraînent d'emblée l'invalidation définitive du séminaire.
- Séminaire de 30 semaines :
 - 4 absences non excusées entraînent l'invalidation définitive du séminaire
 - 4 absences excusées (Certificat médical) et 2 absences non excusées, **soit 6 absences au total** entraînent d'emblée l'invalidation définitive du séminaire

En cas d'invalidation du séminaire pour cause d'absence, l'étudiant devra se réinscrire pour suivre à nouveau les cours des séminaires non validés et s'acquitter des frais de scolarité subséquents. Tout séminaire non validé en 1^{ère} ou en 2^{nde} session conduit à la non délivrance du diplôme.

Notes obtenues et modalités de rattrapage des séminaires

Principes de base :

- **Toute note finale inférieure à 4 invalide le séminaire et soumet l'étudiant à un examen de rattrapage et/ou à une nouvelle inscription au séminaire.**
- **Tout séminaire suivi pour la deuxième fois et non validé entraîne une exclusion définitive de la formation.**

Sociologie de la presse : examen de rattrapage en septembre de l'année suivante (Soumis à un émolument de 300.-). En cas de 2^{ème} échec, l'étudiant devra se réinscrire pour suivre tous les cours du séminaire (Soumis à frais de scolarité).

Initiation à la photographie de presse : examen de rattrapage en septembre de l'année suivante (Soumis à un émolument de 300.-). En cas de 2^{ème} échec, l'étudiant devra se réinscrire pour suivre tous les cours du séminaire (Soumis à frais de scolarité).

Les fondamentaux d'un métier complexe : examen de rattrapage en septembre de l'année suivante (Soumis à un émolument de 300.-). En cas de 2^{ème} échec, l'étudiant devra se réinscrire pour suivre tous les cours du séminaire (Soumis à frais de scolarité).

Techniques journalistiques : séminaire d'une année.

- Si l'étudiant a remis moins de 10 articles : il devra se réinscrire l'année suivante pour suivre à nouveau l'ensemble des cours du séminaire. (Soumis à des frais de scolarité). Un 2^{ème} échec implique la non délivrance définitive du diplôme.
- Si l'étudiant a remis entre 10 et 20 articles durant l'année, il est admis au rattrapage dans le séminaire de coaching en ligne : pour celui-ci, il devra dans ce cas rendre non pas les 10 requis, mais 20 articles complets.

Techniques journalistiques « coaching en ligne »

- Si l'étudiant n'a pas remis les 10 articles requis (ou les 20 dans le cas où il doit rattraper le séminaire de première année), il devra se réinscrire pour un semestre supplémentaire afin de valider son séminaire. (Soumis à frais de scolarité) Un 2^{ème} échec implique la non délivrance définitive du diplôme.

Initiation à la radio : examen de rattrapage en septembre de l'année suivante (Soumis à un émolument de 300.-) En cas de 2^{ème} échec, l'étudiant devra se réinscrire pour suivre tous les cours du séminaire (Soumis à frais de scolarités).

Initiation à la TV : examen de rattrapage en septembre de l'année suivante (Soumis à un émolument de 300.-) En cas de 2^{ème} échec, l'étudiant devra se réinscrire pour suivre tous les cours du séminaire (Soumis à frais de scolarité).

Initiation au journalisme web : examen de rattrapage en septembre de l'année suivante (Soumis à un émolument de 300.-) En cas de 2^{ème} échec, l'étudiant devra se réinscrire pour suivre tous les cours du séminaire (Soumis à émoluments).

Séminaires couplés : « Conception d'un journal de A à Z » et « Mise en page PAO » :

- Pour chaque séminaire, une **seule note unique et définitive sera fournie à la fin du 2ème semestre** d'enseignement. Aucune note ne sera donnée à la fin du 1er semestre, mais l'enseignant peut donner, s'il le souhaite une appréciation destinée à figurer sur le bulletin de mi-parcours.
- Chaque enseignant délivrera sa note finale sur la base des évaluations fournies en cours d'année, ainsi que sur la présence, la participation de l'étudiant, ainsi que la version définitive du journal fabriqué.
- Une absence à une évaluation en cours de séminaire est sanctionnée par la note de 0 à l'évaluation manquée. Si un certificat médical est fourni, l'enseignant ne tiendra pas compte de l'évaluation manquée dans sa note finale. En revanche, en cas de 2 absences d'évaluation sanctionnées par un certificat médical, l'étudiant est d'emblée invité à passer un examen de rattrapage au mois de septembre qui suit la fin de son séminaire, durant les sessions de rattrapage organisée par l'école (Soumis à un émolument de 300 francs).
- Pour le séminaire de Sophie (mise en page PAO)
 - o 1er semestre : Un dépassement du quota d'absences conduit à une réinscription pure et simple au séminaire l'année suivante.
 - o A la fin des 2 semestres
 - Un dépassement du quota d'absences conduit à une réinscription pure et simple au séminaire l'année suivante.
 - Un note finale insuffisante conduit à un examen de rattrapage organisé par Sophie lors de la session de rattrapage du mois de septembre suivant (soumis à un émolument de 300 francs)
- Pour le séminaire Journal de A à Z de Marie France, une note finale et définitive inférieure à 4 à la fin des deux semestres implique pour l'étudiant une réinscription à l'ensemble du

séminaire (soumis à frais de scolarité)

Mémoire de fin d'études, note et rattrapage

Les étudiant(e)s présentent oralement leur travail au cours d'un entretien d'une durée de 30 minutes comprenant la présentation orale et les questions du jury. Une note de 0 à 6 sera décernée. Toute note inférieure à 4 implique un travail à refaire ou à compléter dans les 3 mois (soumis à un émolument de 500 francs). Une nouvelle note inférieure à 4 équivaut à un échec définitif.

Je soussigné(e) _____ étudiant(e) en _____ année déclare avoir pris connaissance du présent règlement.

Fait à _____, le _____

Signature :